

Liste des agents sanitaires du Doubs

Spécialiste apicole	Canton
BONTEMPS Bernard Rue du Boulets montant 25490 Fesches le Chatel	Montbéliard-est, Etupes, Sochaux Grand Charmont, Audincourt.
BOURDENET Pascal 25190 Froidevaux	Saint Hippolyte, Pont de Roide.
BRAND Daniel Chemin des corvées 25430 Sancey le Long	Vercel, Clerval, Pierrefontaine les Varans, Baume les Dames.
DESCOURVIERES Didier 25270 Chapelle d'Huin	Amancey, Levier, Pontarlier.
GIRARD Jean-Baptiste 25160 Labergement Ste Marie	Montbenoit, Mouthe, Pontarlier.
GOMES d'OLIVERA Pierre 13 rue de la Croisière 25110 Baume les Dames	Rougemont, Clerval, Baume les Dames.
GUILLEMIN Jacques 38 rue des Tulipes	Roulans, Besançon Sud, Ouest, Est, Nord-Est, Nord-Ouest, Besançon Planoise.
MANCA Gilbert 2 A grande rue 25230 Bondeval	Valentigney, Hérimoncourt.
Mange Eric 20 bis rue des Bruyères 25420 Berche	Valentigney, Rougemont, Pont de Roide.
MANGE Robert 25420 Berche	Valentigney, Isle sur le Doubs,
OUDET André 22 rue de la Source 25220 Roche lez Beaupré	Marchaux.
VUAILLAT Claude Cedex 15 25320 Abbans Dessous	Quingey, Boussières,
VUILLEMIN Christophe 12 rue Sous Velles 25660 Tarcenay	Amancey, Vercel, Ornans.

Procédure à suivre :

Lorsqu'un apiculteur rencontre un problème sanitaire il Prévient la DDCSPP25 : (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Doubs) qui elle préviendra l'agent sanitaire du secteur concerné.

Pour cela, téléphoner au **03-81-37-93-62** et demander **Frédéric BLANCHOT** (technicien qui s'occupe de la partie abeille).

Cette manière de procéder :

- ❖ Permet à la DDCSPP25 d'être informée qu'il y a des problèmes avec les abeilles,
- ❖ Au technicien d'envoyer l'ASA de la zone concerner vers l'apiculteur.

N.B. : La DSV n'existe plus et a été regroupée au sein de la DDCSPP.

Source : **GDSA 25**